



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
15.05.2012

L'an deux mille douze et le vingt et un mai à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme BORELLO, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, KOWALCZYK, Mme GALINIER, Mr GALINIÉ, Mmes PORTAL, THUEL.

N° 12/46

Absents : Mmes COMBES (excusée), DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mmes BORIES (excusée), BONNÉ (excusée), Mr BÉNÉZECH (excusé), Mme CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO (excusé), DELBES, Mmes ESPIÉ, RAHOU, Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

Secrétaire : Mme GALINIER.

**ACQUISITION
D'UNE PARTIE DE
LA PARCELLE AC
39 AVENUE E.
ANDRIEU**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Mme Belhaki Fontaine Anita a confirmé par écrit sa volonté de vendre à la Commune une partie de la parcelle AC 39, soit 215 m², située au 19 avenue Emile Andrieu et jouxtant la parcelle sur laquelle Tarn Habitat va implanter un immeuble devant contenir des logements sociaux.

L'acquisition de cette partie de parcelle permettra à Tarn Habitat de disposer, en nombre suffisant, de places de stationnement, pour les locataires de cet immeuble. La proposition de prix de Mme Belhaki s'élève à 15 000 €.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE,

DECIDE d'acquérir, une partie de la parcelle AC 39, soit 215 m², située au 19 avenue Emile Andrieu et jouxtant la parcelle sur laquelle Tarn Habitat va implanter un immeuble devant contenir des logements sociaux.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié à intervenir, et toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 18 juillet 2012
Jacques LASSERRE
Maire